ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
DES OFFICIERS de RÉSERVE
ET OFFICIERS ANCIENS COMBATTANTS
DU GARD

L'ouverture de l'assemblée générale

Bulletin Semestriel d'information Mai 2019

EDITORIAL

Le 11 janvier, notre assemblée générale s'est tenue au Moulin Gazay.

C'était le début de faits marquant nos activités pour 2019. 19 adhérents étaient présents et c'est dans une ambiance amicale et chaleureuse qu'eurent lieu les délibérations dont vous pourrez en lire le compte-rendu dans quelques pages suivantes.

Merci à celles et ceux qui ont préparé ce rendez-vous annuel et félicitations aux nouveaux élus : le lieutenant-colonel (h) Henri Marzolf trésorier général, le lieutenant-colonel ® Serge Le Cloirec secrétaire général, le lieutenant (h) Daniel Béart vice-président Terre.

Nous assistons encore à de profonds changements dans notre monde ; l'incertitude demeure à bien des égards : géopolitique, climatologie, économie, risques élevés de terrorisme.

Je tiens au nom de notre association saluer l'effort constant et soutenu de nos camarades d'active, particulièrement ceux et celles participant aux opérations extérieures. Ma reconnaissance va également aux personnels déployés dans le cadre de l'opération « Sentinelle » aux côtés des forces de sécurité publique.

Pour 2019, nous renouvelons la journée tir le 13 juin. Ce sera une fois de plus, l'occasion de renforcer la cohésion qui nous anime. D'autres projets sont en cours.

J'insisterai sur l'effort de recrutement de jeunes en souhaitant que chacun prenne son bâton de pèlerin pour un accroissement de nos effectifs.

Portez bien haut les couleurs de l'ADORAC sur le chemin qui nous attend en 2019.

Je sais compter sur votre motivation.

Amitiés.

LCL (h) Jean-Marc Noegelen

Président de l'A.D.O.R.A.C. du Gard.

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2019

Notre assemblée générale s'est tenue pour 2019 le 11 janvier dans les salons du Moulin Gazay à Nîmes.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET CONSTATATION DES POUVOIRS

Présents (19) : Président d'honneur : LCL (h) Pierre Longobardi.
Membres : LCL (h) Georges Arial, COL (h) Jean-Paul Armand, LTN (h) Daniel Béart, LCL ® Jean-Paul Benazet, COL (h) Jean-Marie Chastel, LCL (h) Alain Costa, SLT (h) Georges Durand, LV (h) André Durant, LCL (h) Daniel Fesquet, CNE ® Pierre Hutter, COL (h) Bernard Lang, LCL ® Serge Le Cloirec, LTN (h) Bernard Legrand, COL (h) Philippe Lhermitte, LCL (h) Henri Marzolf, LCL (h) Jean-Marc Noegelen, CF (h) Pierre Rouch, LV (h) Yannick Ruellan

Membres représentés par un pouvoir (16) : COL (h) Louis Alata, CES (h) Bruno Barthez, CNE ® Agnès Boizard, CNE (h) André Bonnery, LCL ® Christian Bournel, CBA (h) Christian Dornier, CNE (h) Hervé Gattefosse, CNE (h) Gilbert Isoard, CNE (h) Franck Kimmoun**,** M Roger Kimmoun, CC ® René Lahuec**,** LCL (h) Michel Ostermann, LCL (h) Charles Raynal, CBA (h) Bernard Reberol, LCL (h) Gérard Schwob, CNE ® Jean-Sébastien Vindel.

Absents (27) : CES (h) Jean-Luc Aldebert, CBA (h) Jean-Michel Atthenont, LTN (h) Jean Balalaieff, CES ® Henri Berberich, Mme Christiane Berlemont, CDT (h) Monique Boissière, Mme Madeleine Bourdy, Mme Liliane Boyer, CNE ® Antonio Chauvet, COL (h) Jacques Conge, CBA (h) Jean-Marc De Montbrun, LCL (h) Thierry De Seguins Cohorn, LTN (h) Paul Dubout, GBR (2S) Pierre Duplan, CEN (h) Claude Geneys, COL (h) Roger Husson, LCL (h) Pierre Lussiaud, LTN ® Christophe Marco, LTN (h) Pierre Martinetti, CNE ® Christian Mazuel, COL (h) Michel Péchiné, LTN ® Géraldine Pigault, LTN (h) Bernard Puchol, CDT (h) Georges Soulas, LTN (h) Jean-Claude Stagnaro, COL (h)Gérard Veyrun, CNE ® Jean-Yves Wasselin.

Adhérents présents et représentés par un pouvoir : 35

Les délibérations peuvent débuter valablement.

DELIBERATIONS

Le Président, Jean-Marc Noegelen, souhaite la bienvenue aux adhérents présents et déclare l'A.G. ouverte.

Approbation du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2018 :
Le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

Rapport moral 2018 de l'A.D.O.R.A.C. du Gard par le Président le LCL (H) Jean-Marc Noegelen :

L'année 2018 a été un millésime particulier :

De nombreux événements sont intervenus tant au plan national qu'au plan international.

Nous sommes toujours en vigilance maximum en ce qui concerne les risques liés au terrorisme. Et ces risques vont perdurer, avec pour conséquences, les dégâts humains et la mobilisation permanente des forces de sécurité, dont nos camarades des Armées et certains d'entre vous engagés dans l'opération Sentinelle.

Depuis le dernier trimestre, on assiste à un bouleversement de notre société. Allons-nous vers un changement profond de la démocratie et de nos habitudes ?

L'avenir nous le dira, incertain et très inquiétant pour les jeunes générations. Gardons espoir.

Notre association ne connaît pas de changement notoire au niveau de ses effectifs, malgré un recrutement très délicat à réaliser.

Hélas, nous avons perdu un ancien, le lieutenant-colonel Jean-François Giran, qui siégeait depuis longtemps au Conseil d'administration (Président de 1991 à 1994).

Je vous demanderai d'observer une minute de silence à sa mémoire et en hommage à nos camarades victimes dans l'accomplissement de leur devoir.

2018 aura été marquée pour nous de deux innovations importantes dans nos activités :

- Réalisation d'un site internet avec édition mensuelle d'une lettre d'infos.

- Organisation d'une journée Tir.

Nos finances demeurent quasiment stables, et un nouveau drapeau devrait être réceptionné d'ici fin janvier.

Nos porte-drapeaux ont hissé nos couleurs tout au long de l'année, participant pleinement au rayonnement de l'ADORAC.

A retenir un déploiement très large des membres aux cérémonies commémoratives de la fin de la Grande Guerre (St Jean du Bruel (Aveyron), Aigues-Mortes, Nîmes et villes du Gard).

A cette occasion, un très gros travail de mémoire a été réalisé par deux membres du Conseil d'administration et mis en exergue sur deux monuments aux Morts des communes de St Jean du Bruel et d'Aigues Mortes.

Je remercie les membres du Conseil d'administration qui ont œuvré avec motivation au fonctionnement de l'ADORAC. Je regrette le départ de quelques uns.

Un grand merci à ceux qui ont participé à la campagne JNR 2018.

Pour 2019, les objectifs sont simples :

- Accentuer notre participation au lien Armée-Nation et au devoir de mémoire.

- Augmenter notre effort de recrutement chez les jeunes.

- Faire connaître de plus en plus notre site Internet.

Les dates à retenir :

- **En mai – juin**, séance de tir. L'achat des cartouches sera pris en compte par l'association.

- **Vendredi de fin septembre** à 18 heures, cocktail de rentrée.

- **Octobre et novembre** : Journée nationale du réserviste

En conclusion, merci à tous et tous mes vœux pour une année 2019 réussie.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport d'activités 2018 par le Secrétaire général le LCL ® Serge Le Clore :

Synthèse des activités :

* 29 cérémonies patriotiques.
* 17 cérémonies militaires.
* 38 réunions d'information dans les lycées du Gard pour la JNR.

* 1 conférence.
* 1 réunion d'info Défense.
* 7 réunions du C.A.
* 1 réunion du Bureau.
* 1 séance de tir.
* 10 lettres INFOS (site internet).

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés

Rapport financier du Trésorier CNE ® Agnès Boizard. :

La CNE ® Agnès Boizard étant absente, le Trésorier adjoint nous présente le compte d'exploitation :

COMPTE D'EXPLOITATION au 31 décembre 2018			
DEPENSES		**RECETTES**	
Cotisations au Conseil Rég. UNOR	92,00 €	Cotisations encaissées	1.222,00 €
Cotisations payées /siège national	414,00 €	Subventions Ville de Nîmes	0,00 €
Abonnements Armée Défense	162,00 €	Subvention Conseil général	0,00 €
Loyer MAD 30	30,00 €	Dons	15,00 €
Papeterie – Imprimerie	207,44 €	Intérêts Parts sociales	45,00 €
Affranchissement	35,04 €	Intérêts Livret A	39,46 €
Assurance	143,00 €		
Achats divers	600,00 €	(PMM-Médailles-cravate deuil-imprimés)	
Frais Bancaires	0,00 €		
Sous Total 1	1.683,48 €	**Sous Total 1**	1.321,46 €
Repas + pourboire AG 07 jan 2017	978,50 €	Participants ADORAC-déficit : 150,50	828,00 €
Séance de tir + repas	214,00 €	Participants ADORAC-déficit : 34,00	180,00 €
Cocktail conférence et rentrée	735,00 €	Participants ADORAC-déficit : 30,00	705,00 €
Sous Total 2	1.927,50 €	**Sous Total 2**	1.713,00 €
Total Général (1+2)	3.610,98 €	Total Général (1+2)	3.034,46 €
Solde débiteur	-576,52 €		
	3.610,98 €		3.034,46 €

Situation financière de 2009 à 2018				
Avoir au	**Compte courant**	**Compte Epargne**	**Parts sociales**	**Total**
31/12/2009	1021,86 €	5454,84€		6476,70 €
31/12/2010	1408,24 €	5719,38 €		7127,62 €
31/12/2011	1555,30 €	5790,86 €		7346,16 €
31/12/2012	323,14	5382,54 €		5705,68 €
31/12/2013	1545,96 €	5483,27 €		7029,23 €
31/12/2014	1388,75 €	2555,66 €	3000,00 €	6944,41 €
31/12/2015	1410,20 €	2579,89 €	3000,00 €	6990,09 €
31/12/2016	2025,98 €	2603,00 €	3000,00 €	7628,98 €
31/12/2017	2528,97 €	2622,51 €	3000,00 €	8151,48 €
31/12/2018	1912,99 €	2661,97 €	3000,00 €	7574,96 €

Suite au dernier CA, le bureau demande de rajouter pour 2019, dans le bilan financier 2 lignes de compte une en crédit et une en débit où l'on valorise les heures de bénévolat afin de montrer que l'association ne peut pas fonctionner sans les bénévoles.

Rapport du vérificateur aux comptes LV (h) Yannick Ruellan :

Le vérificateur aux comptes nous annonce qu'il n'a pas pu vérifier les comptes, ceux-ci ne lui ayant pas été transmis par la trésorière. Un brouhaha s'en suivi dans l'assemblée qui après de nombreuses discussions approuve la résolution suivante : Non quitus à la trésorière.

Mandat donné au CA qui pourra valider les comptes une fois que le vérificateur aux comptes aura pu les vérifier.

Rendez-vous est pris avec la trésorière lundi 14 janvier 2019 pour, suite à sa démission, remettre toute la comptabilité au trésorier adjoint 2018 et permettre au vérificateur aux comptes de faire son travail.

Cotisation 2020 :

La cotisation 2020 est maintenue à 27 € et approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

JNR 2018 et prévisions 2019 par le Président le LCL (H) Jean-Marc Noegelen :

Suite à la réunion du 24 septembre 2018 avec le nouveau chef de la délégation militaire du Gard, le LCL RAMOS, l'ADORAC est désignée comme l'organisatrice de cette JNR 2018. L'objectif est :

- Une cible portée à 27 établissements scolaires et à l'université de Nîmes,
- Classes visées en priorités : Premières, Terminales, BTS et étudiants,
- Maximum de témoignages de jeunes réservistes,
- Une période concentrée du 13 octobre au 11 Novembre,
- Un diaporama actualisé,
- Une vidéo du SIRPA Terre de Garons.

4 Lycées n'ont pas répondu à notre offre où se sont désistés dont Daudet et Hemingway de Nîmes ainsi que l'université.

Participation d'un officier d'active, de 84 réservistes opérationnels, de 6 officiers et sous-officiers honoraires et de 12 stagiaires de la PMM.

La réunion RETEX aura lieu fin janvier 2019.

Bilan : 38 réunions réparties sur 12 journées ont rassemblé 2280 élèves. 12 proviseurs ou proviseurs adjoints et plus de 120 professeurs étaient présents. Au total, 101 classes dont 90 % de terminales et premières. 379 contacts ont été pris avec les lycéens et parmi eux, 106 se déclarent intéressés par la réserve militaire.

Pour 2019, la période n'est pas encore définie ; nous continuerons notre effort sur « les jeunes et la réserve » et nous adresserons un communiqué aux médias locaux.

Site internet « ADORAC du Gard » par le LCL (H) Alain Costa :

Création du site le 9/2/2018. Situation au 1er janvier 2019 :

- 662 articles et 27 pages sont en ligne,
- Total des visites : 65 759 soit 209 visites par jour,
- Total des pages vues : 520 467 soit 1596 par jour,
- Moyenne de pages vues par visites = 8 pages,

Envoi d'une lettre infos aux 134 abonnés chaque début de mois.

Présentation de 3 graphiques montrant la progression du site internet :

1) Nombre de visites par mois :

2) Nombre d'articles et de pages vus par mois :

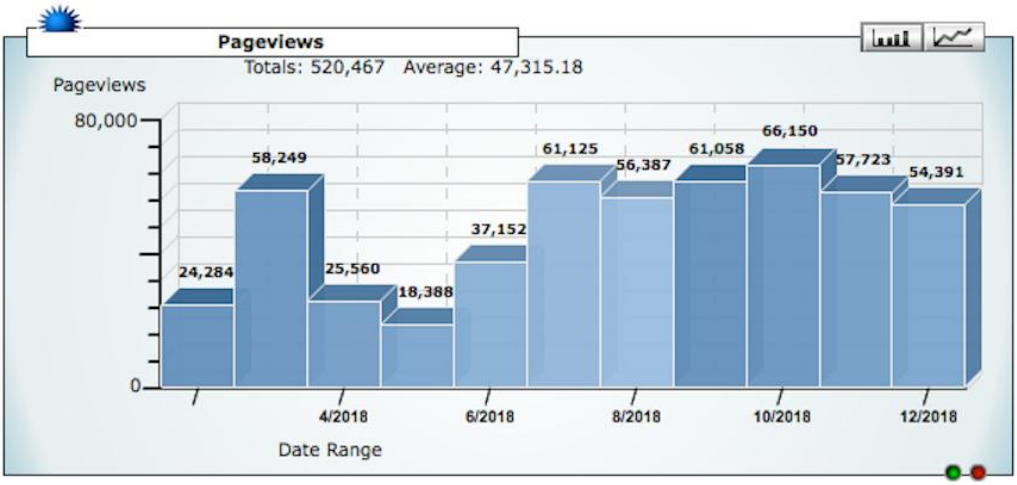

3) Moyenne de pages vues par mois :

Elections des administrateurs et du vérificateur aux comptes :

Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration et élections :

Arrivant en fin de mandat et désirant renouveler : LCL (h) Jean-Marc Noegelen, LCL (h) Charles Raynal.

Arrivant en fin de mandat et ne désirant pas renouveler : CNE® Agnès Boizard.

Présentant leur candidature : LTN(h) Daniel Béart.

Suite à l'article 6 du statut, le LTN ® Géraldine Pigault est radiée du CA.

Suite au décès du LCL(h) Giran, un poste est à créer.

A l'unanimité par vote à mains levées, les deux postes sont renouvelés ainsi que la nouvelle candidature adoptée.

Le CA qui se réunira le jeudi 17 janvier 2019 permettra d'établir la nouvelle composition du C.A. et du bureau.

Le LV (h) Yannick Ruellan qui a accepté de se représenter au poste de vérificateur aux comptes est élu à l'unanimité.

Intervention du président du Conseil Interarmées Régional du Languedoc Roussillon :

Le COL (h) René Cathala prend la parole en souhaitant à tous les présents ses vœux pour l'année 2019 et surtout une excellente santé.

Il explique le rôle du président de région en rappelant qu'il est élu par les associations territoriales et qu'il a une lettre de mission du président national de l'UNOR. Cette lettre mandate le président de région comme représentant le président national auprès des autorités civiles et militaires de la région et comme coordinateur au plan régional.

UNOR se bat pour garder les anciennes régions pour avoir plus d'administrateurs régionaux.

Au niveau financier, la subvention du Ministère de la Défense qui reste stable pour 2019, est maintenant versée qu'en mars 2019 au lieu de novembre 2018, ce qui met en rouge la comptabilité nationale durant cinq mois et que l'UNOR doit payer des agios. D'où l'incitation aux régions de payer leurs cotisations au 1er trimestre.

Au niveau social, l'UNOR a établi des locations de longue durée pour ses deux appartements dont l'un à Nice suite au peu de locations de courte durée demandées par les adhérents.

Le COL (h) Cathala propose à l'assemblée de faire recenser le site de l'ADORAC du Gard sur le site internet de l'UNOR.

Questions diverses :

Le LCL(h) Pierre Longobardi demande que le nouveau trésorier établisse les reçus fiscaux et les adresse aux adhérents.

Le LTT (h) Bernard Legrand va lancer auprès des adhérents, une prospective pour savoir ceux qui seraient intéressés pour participer à un groupe de travail sur les aides à apporter sur l'utilisation des ordinateurs et de logiciels.

Suite au peu de candidats pour être élu au CA, il faudrait peut-être revoir le nombre de 12 membres en mettant « au maximum ».

Fin de l'assemblée générale :

Le Président de l'ADORAC du Gard lève la séance à 11h30 et invite les participants à rejoindre les familles et les invités dans un salon du Moulin Gazay.

Invités présents :

Madame Myriam Martinez, directrice de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre du Gard,

Monsieur Christian Bastid, représentant M Denis Bouad, conseiller départemental du Gard,

Le LCL Antonio Ramos, chef de la Délégation militaire départementale du Gard.

Après l'intervention orale du président, il a été remis la Médaille du Centenaire de l'ADORAC au LCL Ramos.

Un vin d'honneur précédant un repas pris en commun a clôturé l'Assemblée Générale de l'ADORAC du Gard 2019.

Lieutenant-colonel (h) Jean-Marc Noegelen

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES DE L'ADORAC DU GARD EXERCICE 2018 :

Lors de l'assemblée générale ordinaire de l'ADORAC du 11 janvier 2019 le quitus n'a pas été donné au trésorier, la comptabilité n'ayant pas été transmise au président ou au contrôleur des comptes avant l'AG. Le 14 janvier 2019, après avoir pris en charge la comptabilité de l'Adorac remise par le président à son domicile, j'ai procédé à Nîmes, à la vérification des comptes de l'exercice comptable 2018.

Après avoir examiné la concordance des soldes des différents comptes bancaires, le grand livre journal, j'ai procédé à des vérifications sur les différentes pièces comptables et aucune anomalie n'a été constatée. La comptabilité est correctement tenue et les documents mis à ma disposition n'appellent aucune remarque. La comptabilité est tenue à l'aide d'un tableau informatique sous excel détaillant les recettes et dépenses de l'association. La situation financière de l'ADORAC au cours des 10 dernières années avec les soldes de fin d'année a été fournie. Elle permet de voir l'évolution de la trésorerie disponible.

Le déficit généré par l'exercice comptable est de 576.52€ contre un boni de 522.50€ l'année précédente. Les dépenses sont maintenues à un niveau tout à fait correct et les activités (AG, Cocktail, conférences…) n'ont généré que des déficits tout à fait acceptables. Le poste concernant les cotisations des membres est quant à lui en forte diminution, le nombre d'adhérents ayant cotisé en 2018 passant à 46. Aucun document ne mentionne d'éventuels rappels et le propre règlement de la cotisation 2018 de la trésorière ne figure pas dans l'état récapitulatif ! La perte est donc de plus de 600 euros sur ces cotisations non versées. Il faut noter une nouvelle diminution des recettes "intérêts" engendrée par la baisse générale des taux. Exceptionnellement, cette ligne comprend les intérêts 2017 et 2018. Par ailleurs, deux autres points sont à prendre en compte : la subvention « Mairie » mandatée en novembre n'a pas été encore créditée sur notre compte bancaire. De plus, les dépenses 2018 comprennent un chèque (débité) de provision pour le drapeau d'un montant de 500€. Le reste dû pour le drapeau en 2019 sera donc négligeable tenant compte d'une subvention probable de l'ONAC. L'an prochain, cette baisse se poursuivra avec la diminution des intérêts des parts sociales de la BPS. La situation financière de l'ADOR est saine et le solde des 3 comptes courant + Epargne + Parts Sociales atteint un niveau correct.

Tenant compte des vérifications effectuées, je remercie la trésorière pour son travail, regrettant toutefois que la comptabilité n'ait pas été remise dans les temps pour être contrôlée et présentée à l'AG. En conséquence, les membres de l'ADORAC du Gard peuvent voter le quitus à cette dernière et à l'exécutif pour la gestion de l'exercice 2018.

Nîmes le 14 janvier 2019,

Le LV (H) Yannick RUELLAN

REMISE DE FANION A LA PREPARATION MILITAIRE MARINE

PROMOTION 2018-2019 « CAPITAINE DE VAISSEAU JOSEPH DELAGE

La traditionnelle cérémonie de remise du fanion aux stagiaires de la P.M.M. 2018-2019 s'est déroulée le 1er décembre 2018 sans les arènes de la ville de Bellegarde en présence de Monsieur le maire de Bellegarde, Juan Martinez, d'associations patriotiques (11 drapeaux), d'anciens marins, des familles des stagiaires et d'un public local très fourni.

Cette promotion compte 45 stagiaires et un encadrement de 8 instructeurs.

Le CC ® Pascal Anselme, adjoint au COMAR de Marseille, accompagné du LCL Antonio Ramos, chef de la D.M.D. du Gard, présidait la cérémonie scindée en deux phases et placée sous les ordres de l'EV2 Paul Badré.

Le baptême de la promotion :

Cette année et pour clore le Centenaire de la Grande Guerre, le CDC a choisi un MPLF : le CV Joseph Delage, un vrai marin touche à tout !! Commandant de navires et de sous-marins d'avant-guerre, il prend le commandement du 1er Régiment de Fusiliers Marins à la mobilisation d'août 1914. Il se distingue aux combats de l'Yser et de Dixmude. Il est blessé le 23 octobre 1914. Par décret du 23 novembre 1914, il est promu commandeur de la Légion d'honneur et reçoit la Croix de Guerre avec cette citation à l'ordre de l'Armée navale : " Commande le 1er régiment avec beaucoup d'activité et de dévouement. Blessé le 23 octobre, n'a pas quitté son commandement et n'est pas encore guéri." Fin 1916, le capitaine de vaisseau Delage prend le commandement du cuirassé de 18 000 tonnes Danton appartenant à la 2e Escadre de la 1ère Armée navale. Il quitte Toulon le 18 mars 1917 à destination de Corfou, escorté par le torpilleur d'escadre Massue. Il a à bord 946 officiers et hommes composant l'équipage ainsi que 155 marins passagers rejoignant leur bâtiment. Le 19 mars à 13 heures 15, il se trouve à 28 milles nautiques dans le Sud-ouest du cap San Pietro (Sardaigne) lorsqu'un sillage de torpilles est aperçu. En réalité, deux torpilles se suivent sur la même trajectoire et frappent le navire par le travers des chaufferies avant. Les compartiments des fonds sont évacués au fur et à mesure de leur envahissement. Les liaisons électriques sont progressivement coupées. La gîte sur bâbord, légère au début, s'accentue peu à peu jusqu'à atteindre 90 degrés. Auparavant, alors que la gîte est déjà très forte, le commandant donne l'ordre d'évacuation. Puis se découvrant, il pousse le cri de "Vive la France", répété par trois fois par mille poitrines. Alors le Danton chavire complètement et coule. Les naufragés furent recueillis par la Massue et par deux chalutiers alertés. L'auteur du

torpillage était le sous-marin allemand UC 64. Onze officiers, 285 officiers mariniers et matelots disparurent dans le naufrage.

Le CV Delage reçoit une nouvelle citation : " Officier d'une rare bravoure ayant déjà fait ses preuves à la brigade des fusiliers-marins. Chef énergique et résolu, est resté sur la passerelle de son navire avec lequel il a disparu. Mort pour la France, comme il avait vécu, en brave.".

La remise de fanion :

Le CC ANSELME remet à la PMM le fanion qui constitue le symbole de la cohésion, de la solidarité des membres de la PMM et de l'unité de son action. Il est aussi un lien de transmission entre anciens et nouveaux stagiaires et un gage de continuité du service de la patrie. Il sera leur emblème derrière lequel ils défileront ou se présenteront lors de leur participation aux diverses cérémonies patriotiques. La cérémonie de remise de fanion est donc une étape importante et symbolique dans le parcours de ces jeunes femmes et hommes qui ont choisi de découvrir la Marine nationale.

La maire de Bellegarde a particulièrement apprécié ce moment de solennité et l'a souligné au vin d'honneur devant un public nombreux, de proches et parents de stagiaires parfois émus et souvent fiers de leur apprenti marin.

E.V. de 2ème classe Paul Badre

COMMEMORATIONS DE L'ARMISTICE DE 1918

Notre association se devait de participer activement aux cérémonies de commémoration dédiées au centenaire de l'armistice du 11 Novembre 1918.

Nombreux ont été les membres non seulement à participer, mais à organiser ces manifestations exceptionnelles dans le cadre du devoir de mémoire.

Outre les communes du département, les villes et villages suivants ont vu l'ADORAC montrer sa forte implication dans cet hommage rendu à nos anciens.

Saint Jean du Bruel (Aveyron)

Notre vice-président Charles Raynal, lieutenant-colonel honoraire, passionné par l'histoire de sa commune où il

réside dorénavant, avait effectué depuis plusieurs années des recherches incessantes sur les combattants natifs ou domiciliés à St Jean du Bruel disparus ou décédés au combat.

Ce fut réalisé et mis en œuvre pour un dévoilement d'une nouvelle plaque portant les noms de 14 poilus et mise en place au monument aux morts du village.

La cérémonie, empreinte d'un profond recueillement, se déroula sous la présidence de monsieur le maire, accompagné de la sous-préfète et de Charles Raynal. Un piquet d'honneur de la 13ème D.B.L.E. avait été dépêché pour cet événement. Une forte majorité de la population assistait à la cérémonie, ainsi que les associations patriotiques et leurs drapeaux. Charles énuméra les 75 noms des » tombés au champ d'honneur » déjà inscrits puis les 14 nouveaux honorés. Après la lecture du message du Président de la République, Charles nous gratifia d'une brève allocution sur ses recherches personnelles.

Saint Julien de Cassagnas :

Notre camarade Yannick Ruellan, LV (h), assistait pour l'ADORAC aux cérémonies dans ce village.

Aigues Mortes :

Cette cérémonie exceptionnelle fut organisée par le colonel (h) Jean-Marie Chastel,

membre du conseil d'administration de l'ADORAC et délégué ASAF Gard, à la suite de recherches personnelles sur l'historique de la grande guerre.

La journée débuta par une messe solennelle avant la cérémonie au monument aux morts, présidée par monsieur le maire, en présence du chef de corps du 503ème Régiment du Train, d'un piquet d'honneur, de la fanfare du 503, de l'ADORAC représentée par le lieutenant-colonel (h) Alain Costa, accompagné de notre porte-drapeau le lieutenant (h) Daniel Béart, des associations patriotiques et leurs drapeaux, et de la population fort nombreuse.

Jean-Marie intervint pour une brève allocution avant le dévoilement de la plaque portant le rajout des 25 poilus décédés pendant ce conflit.

Nîmes :

Le Président d'honneur, lieutenant-colonel (h) Pierre Longobardi représentait l'ADORAC aux cérémonies matinales à Saint Césaire et Courbessac où des écoliers lurent des poèmes sur la Grande Guerre.

Le vice-président, lieutenant de vaisseau (h) André Durant, représentait l'ADORAC à la cérémonie d'après-midi au monument aux morts du Square du 11 Novembre. Un piquet d'honneur du 2ème R.E.I. était sur place. De nombreuses personnalités civiles et militaires, bon nombre d'associations et leurs drapeaux, la population assistaient à cette manifestation.

A l'issue, tous se déplacèrent au Carré d'Art où la musique du 503ème R.T. exécuta plusieurs morceaux, suivie par un pianiste à une main pour rappeler que la musique était présente au sein des blessés dans les tranchées. Une quinzaine de jeunes interpréta des chants de circonstance. Dans le même temps, des images d'archives étaient projetées sur les façades du Carré d'Art.

Lieutenant-colonel (h) Jean-Marc Noegelen

HOMMAGES AU COLONEL ARNAUD BELTRAME à AIGUES MORTES :

Lundi 25 mars, nous étions conviés à l'inauguration des nouveaux locaux de la police municipale d'Aigues Mortes. Désormais le fronton du bâtiment de la police municipale porte ne nom du colonel Arnaud Beltrame.
Une émouvante cérémonie se déroula en la présence du maire Pierre Maumejean, du lieutenant-colonel Rougès commandant la Compagnie de gendarmerie de Vauvert, du capitaine Le Moine commandant la communauté de brigades, de nombreux représentants d'associations dont l'UPAC de Le Grau du Roi avec son drapeau et la section UNC de Saint Gilles avec son drapeau. L'ADORAC était présente en la personne de son président le Lieutenant–colonel Jean-Marc Noegelen et du colonel Jean-Marie Chastel, membre du conseil d'administration et délégué

ASAF pour le Gard, et du lieutenant Daniel Béart, vice-président et porte-drapeau. La population locale avait répondu en nombre à cette manifestation. Le dévoilement de la plaque eut lieu avant les allocutions de circonstance, suivies de la « Sonnerie aux Morts », d'une minute de silence et « La Marseillaise ». La cérémonie s'est poursuivie à l'Hôtel de ville.

Rond-point Colonel Arnaud BELTRAME à NIMES :

Une impressionnante cérémonie s'est déroulée le 18 avril à Nîmes sous la houlette de Monique Boissière, commandant, membre de notre association et adjointe au maire déléguée au personnel à l'Armée et au monde combattant en hommage au colonel Arnaud Beltrame, héros des temps modernes. La ville invitait à l'inauguration du rond point dénommé dorénavant colonel Beltrame, situé avenue Pierre Gamel entre la gendarmerie et l'hôtel de police. La cérémonie eut lieu en présence des autorités civiles et militaires : monsieur le préfet du Gard, monsieur le maire de Nîmes et ses conseillers, le commandant du Groupement de gendarmerie du Gard, en compagnie d'une forte délégation de gendarmes, le chef de la D.M.D., les représentants des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, un piquet d'honneur de la gendarmerie et un public nombreux.

Notre association était présente naturellement à ce événement ; y assistaient le lieutenant-colonel Pierre Longobardi, président d'honneur et président de l'ANORAA Secteur Gard-Lozère, le lieutenant Daniel Béart, vice-président et porte-drapeau.

Après le dévoilement de la plaque, furent prononcées les allocutions appropriées du commandant du Groupent de gendarmerie, de monsieur le maire, et de monsieur le préfet. Un dépôt de gerbes suivait le cérémonial avant « La sonnerie aux morts », la minute de silence et « La Marseillaise » reprise en chœur par l'assistance.

Lieutenant-colonel (h) Jean-Marc Noegelen

BIOGRAPHIE DU LIEUTENANT-COLONEL ANTONIO RAMOS

CHEF DE LA DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTALE DU GARD

Le lieutenant-colonel Antonio Ramos est né le à Moissac (82) en juillet 1962.
Il est marié à une gardoise et père de trois enfants.
Cet officier supérieur compte aujourd'hui plus de 36 ans de carrière dont les 5 premières au sein du Corps des sous-officiers.

En 1982, il rejoint l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent. A la fin de sa formation militaire et technique, il choisit l'arme des Troupes de marine.et est affecté au 11ème Régiment d'artillerie de marine à Saint Aubin du Cormier (35) en tant que spécialiste de la maintenance auto et engins blindés.

En 1987, il est admis à l'Ecole militaire interarmes de Saint-Cyr Coêtquidan.

Dès la sortie de l'E.M.I.A., son parcours est nettement marqué par l'opérationnel et le service outre-mer et à l'étranger. Il réalise la quasi-totalité de ses services au sein de formations aéroportées où il occupe différents postes liés à sa spécialité. Ayant de nouveau choisi l'arme des Troupes de marine et plus précisément l'infanterie à la fin de sa scolarité, il rejoint le monde des parachutistes dans lequel il totalise 20 années de services. Il sert entre autres au 8ème Régiment de parachutistes d'infanterie de marine (8ème RPIMa de Carcassonne, à l'Etat-major de la 11ème Brigade parachutiste de Toulouse et au Commandement des forces terrestres de Lille en tant qu'officier spécialiste des troupes aéroportées de l'Armée de terre. Il occupe de 2009 à 2012 les fonctions de commandant en second du 9ème RIMa à Cayenne, régiment dont les missions sur le territoire ont pour cadre la lutte contre l'orpaillage illégal et la sécurisation du Centre spatial guyanais.

Durant son parcours opérationnel, il participe à 11 opérations extérieures.

En complément de ses missions opérationnelles de courte durée, il réalise 5 missions de longue durée outre-mer et à l'étranger. Il a ainsi servi en Nouvelle Calédonie, à l'Ile de la Réunion, au Burkina Faso, en Guyane et enfin en Argentine, dernière affectation avant de rejoindre Nîmes.

Depuis le 1er septembre 2018, il seconde le général de brigade Franck Nicol en assumant les fonctions de chef de la Délégation militaire départementale du Gard.

Lieutenant-colonel (h) Jean-Marc Noegelen

LA JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE 2018 DANS LE GARD

En complément de la présentation JNR 2018 lors de l'assemblée générale 2019 du 11 janvier, les détails de cette activité importante de notre association auprès des jeunes citoyens :

Depuis 2011, la Journée nationale du réserviste (J.N.R.) entre dans le champ d'activités des associations de l'A.D.O.R.A.C. du Gard et de l'A.N.O.R.A.A. Secteur 580 Gard-Lozère pour maintenir et développer le lien Armées-Nation vis-à-vis des jeunes citoyens Depuis plusieurs années, le Délégué militaire départemental a en charge la campagne annuelle suivant les directives des autorités supérieures. Sous la conduite du lieutenant-colonel Antonio Ramos, chef de la D.M.D., les officiers adjoints réserve des chefs de corps des unités du Gard, les associations patriotiques étaient conviés, dans leur périmètre respectif, à participer à cette campagne d'information.

Pour 2018, le thème retenu par les autorités était : « Les réservistes au service de la France » Pour le Gard, la campagne fut réservée à l'information par les réservistes de toutes origines à nos jeunes citoyens scolarisés.

Une réunion préparatoire a eu lieu le 24 septembre 2018 au Quartier Montcalm dans les locaux de la D.M.D. au cours de laquelle il fut apporté au diaporama de présentation les adaptations nécessaires tenant compte de l'actualité nationale et de la géopolitique ambiante.

La réunion du 24 septembre comptait 13 acteurs de la campagne JNR 2018. Madame Elisabeth Aubois, directrice adjointe académique des Services de l'Education nationale du Gard, nous fit l'honneur de participer. Elle prit la parole et s'engagea à contacter un maximum d'établissements scolaires. Le président de l'ADORAC prit en charge l'organisation de la session.

Ont été intégrés dans la campagne JNR 2018 le maximum de responsables des réserves dans le département au sein des unités et associations suivantes :

- l'EM 6ème B.L.B. de Nîmes,
- Le 2ème R.E.I. de Nîmes,
- Le 1er R.E.G. de Laudun,
- Le 503ème R.T. de Garons,
- Le 4ème R.Mat. de Nîmes,
- La marine nationale, et son responsable de la PMM pour la Zone de Défense SUD,
- La préparation militaire Marine du Gard,
- l'A.D.O.R.A.C. du Gard,
- l'A.N.O.R.A.A. régionale Zone de Défense SUD et le Secteur580 Gard-Lozère,
- l'U.A.S.O.R. du Gard,
- Le C.I.R.F.A. AIR de Montpellier.
- Le Groupement de gendarmerie du Gard.

Les réunions d'information comprennent un diaporama commenté incluant de courtes vidéos, les témoignages de jeunes réservistes décrivant leur vécu militaire, les entretiens individuels avec les élèves intéressés, la remise de documentation sur l'Armée et la délivrance du flyer JNR comprenant les adresses utiles.

Le but de ces réunions était de communiquer sur la Défense et la réserve militaire, d'essayer de donner envie aux lycéens d'intégrer la réserve opérationnelle et non pas de procéder directement au recrutement dans les armées.

Les objectifs pour 2018 portaient sur :

- l'information pour 27 lycées sur Nîmes, Alès, La Grand Combe, Alès, Bagnols sur Cèze, Uzès, Milhaud, Le Vigan, Beaucaire, St Christol les Alès, St Jean du Gard, Villeneuve les Avignon, le lycée L'Estaque de Marseille, et les étudiants de l'université de Nîmes, soit 2700 élèves et étudiants à rencontrer.
- le niveau des classes rencontrées : premières, terminales, B.T.S. et étudiants.
- la présentation d'un diaporama revisité par le chef de la D.M.D.
- Un maximum de témoignages de jeunes réservistes et de stagiaires de la P.M.M.

Les établissements suivants concernés pour la période du 13 octobre au 11 novembre, période prolongée après accord des autorités, montraient leur intérêt à accueillir nos équipes :

- le lycée d'enseignement professionnel Frédéric Mistral de Nîmes le 05 novembre,
- le lycée Alphonse Daudet de Nîmes entre le 05 et le 16 novembre,
- le lycée professionnel privé Pasteur de La Grand Combe le 08 novembre,
- le lycée polyvalent André Chanson du Vigan le 08 novembre,
- le lycée privé Sainte Marie de Bagnols sur Cèze le 09 novembre,

- le lycée polyvalent Albert Einstein de Bagnols sur Cèze le 09 novembre,
- le lycée d'enseignement professionnel Jules Raimu de Nîmes le 13 novembre,
- le lycée professionnel Paul Langevin de Beaucaire le 13 novembre,
- le lycée Albert Camus de Nîmes le 15 novembre,
- le lycée professionnel hôtelier Marie Curie de St Jean du Gard le 19 novembre,
- le lycée technique privé de Saint Vincent de Paul de Nîmes le 22 novembre,
- le lycée professionnel privé cévenol d'Alès le 22 novembre,
- le lycée Jean-Baptiste Dumas à Alès le 27 novembre,
- le lycée professionnel Voltaire de Nîmes le 27 novembre,
- le lycée des métiers Dhuoda de Nîmes le 27 novembre,
- le lycée polyvalent Philippe Lamour de Nîmes le 27 novembre,
- le lycée de l'institut Emmanuel d'Alzon de Nîmes le 28 novembre,
- le lycée professionnel Gaston Darboux de Nîmes, le lycée d'Alzon et le lycée professionnel L'Estaque de Marseille le 28 novembre sur le site du 503ème R.T.,
- le lycée général et technique Jean Vilar de Villeneuve les Avignon le 28 novembre,
- le lycée professionnel Guynemer d'Uzès le 29 novembre.
- le lycée technique privé Jean-Baptiste De la Salle d' Alès le 29 novembre,
- le lycée polyvalent Geneviève Anthonioz De Gaulle de Milhaud le 06 décembre,
- le lycée polyvalent Jacques Prévert de St Christol les Alès le 10 décembre,
- le lycée Charles Gide d'Uzès le 18 décembre,
- l'université de Nîmes,
- le lycée polyvalent Ernest Hemingway de Nîmes,

A l'issue de la campagne d'information, le bilan était le suivant :

- 38 réunions sur 12 journées réparties parfois en plusieurs équipes, ont rassemblé 2280 élèves,
- 101 classes dont 92 % de terminales et premières rencontrées,
- 12 proviseurs et proviseurs adjoints et 120 professeurs étaient présents,
- 379 questions pertinentes ont été posées par les élèves. 107 parmi eux se déclarent intéressés par la réserve militaire. La répartition par armées est la suivante :

• 56 pour l'Armée de Terre,
• 21 pour la Marine nationale,
• 10 pour l'Armée de l'air,
• 1 pour le Service de santé,
• 9 pour la Gendarmerie nationale.

Parmi eux, 5 élèves ont eu l'intention de demander un stage au 4ème RMat, et 3 ont désiré contracter un engagement dans l'active.

Les rencontres avaient été organisées et conduites par une équipe de 29 militaires constituée du chef de la D.M.D., de10 personnels réservistes (6ème B.L.B., 2ème R.E.I., 1er R.E.G., 4ème R.Mat, 503ème R.T., Marine nationale, C.I.R.F.A. de Montpellier, Gendarmerie

du Groupement du Gard), de 12 stagiaires de la Préparation militaire Marine, des associations de réservistes (A.D.O.R.A.C., A.N.O.R.A.A., A.A.A.N. et U.A.S.O.R.) et d'un photographe (ANORAA).

J.N.R. 2019 :

Retour d'expérience :

Une réunion de travail est prévue à la Délégation militaire départementale du Gard, dont l'ordre du jour est le suivant :

- Préparation de la campagne 2019 programmée entre le 12 octobre et le 12 novembre,
- Amélioration des prestations fournies aux élèves des établissements, par la mise à niveau du diaporama et la mise à jour du flyer,
- Evitement de plusieurs conférences le même jour à des lieux différents, nuisant à la présence sur chaque établissement d'une équipe entière (intervenants et témoins).
- Amélioration de la communication aux médias locaux avant et pendant la campagne.

Retombées médiatiques :

Deux articles sont parus dans Midi libre des 15 et 20 décembre 2018 : « Partenariat entre le lycée d'Alzon et le 503ème Régiment du Train » – « Des lycées reçus au 503ème RT. ».

Par ailleurs, les établissements visités ont relaté dans leurs bulletins d'information cet événement.

S'agissant du rôle des associations dans ce domaine :

- L'ADORAC du Gard, par son webmaster, a affiché la campagne sur son site internet.
- Un adhérent de l'ANORAA, photographe professionnel, a réalisé des reportages dans différents établissements.
- La JNR a été présentée aux membres de l'ADORAC et de l'ANORAA lors de leurs assemblées générales.

- Le président régional de l'ANORAA et président de l'ADORAC a présenté devant 70 personnes la campagne JNR 2018 dans le Gard lors du Comité national de l'ANORAA de novembre 2018. Cette présentation a connu un vif succès. Des secteurs de l'ANORAA de plusieurs régions sont en possession du diaporama de présentation suite à leurs demandes.

- Le site internet de l'ANORAA a présenté la campagne JNR 2018.

Vifs remerciements à tous les participants de cette édition pour un succès semblable en 2019.

Photos : Frank Panié *Le lieutenant-colonel (h) Jean-Marc Noegelen*

Notre camarade J.Yves Wasselin et son équipe au lycée Pasteur La Gd Combe

L'information au lycée Albert Camus à Nîmes

Avec l'adjoint au maire et le CIRFA au lycée privé cévenol à Alès

La remise de la documentation au lycée E. d'Alzon à Nîmes

Général Lecointre : « Aujourd'hui, je n'ai pas de scénario qui permette de faire face à un conflit de masse »

Lors de la dernière audition du chef d'état-major des armées [CEMA], le général François Lecointre, à l'Assemblée nationale, le député Thomas Gassilloud a demandé si un « travail de planification » portant « sur des hypothèses plus noires que celles envisagées, qui nécessiteraient une mobilisation allant bien au-delà du contrat opérationnel de nos armées » était actuellement conduit par l'état-major.

En effet, a estimé le parlementaire, si « le pire demeure très improbable, l'histoire, les signes faibles et les nouvelles menaces technologiques nous invitent à la prudence, cela sans même évoquer les déclarations portant sur l'article 5 du traité de l'Atlantique-Nord. »

La question de M. Gassilloud faisait par ailleurs écho à une précédente audition du général Lecointre,

au cours de laquelle il avait affirmé que la Loi de programmation militaire 2019-25 ne permettrait pas d'avoir une « armée susceptible d'être engagée seule dans un conflit majeur », même si elle ne sera plus « éreintée, sous-équipée, sous-dotée et sous-entraînée comme aujourd'hui. » Et il avait déclaré qu'elle resterait une « armée des 'dividendes de la paix', une armée de temps de paix. »

Mais, au cours de sa dernière intervention devant les députés, le CEMA a semblé regretter les mots qu'il avait choisis quelques semaines plus tôt. « J'ai effectivement dit – et je ne le répéterai pas car cela a fait polémique, ce qui m'exaspère –, que nous étions une armée de temps de paix », a-t-il lâché.

« Je voulais dire par là que notre armée n'est évidemment pas prête à être engagée dans un conflit massif qui nécessiterait une mobilisation générale de la population ; aucun scénario de cette nature n'est à l'étude », a précisé le général Lecointre. « La loi de programmation militaire va nous permettre – et il fallait que nous le fassions – de consolider et de moderniser l'armée, de revenir sur les impasses capacitaires ou les réductions temporaires de capacités que nous avions opérées », a-t-il expliqué.

« Nous sommes une armée de temps de crise, mais pas de temps de grande conflictualité. Nous ne sommes pas en mesure, et nous n'avons pas de scénario prévoyant d'être engagés dans une guerre interétatique massive » a ensuite précisé le CEMA.

Cela étant, la LPM 2019-25 doit permettre de remédier aux déficits et aux ruptures temporaires de capacités laissées par les LPM précédentes. « L'avantage que nous aurons […] sera d'être une armée reconstituée, ayant préservé une base industrielle et technologique de défense de très haut niveau et capable, si nécessaire – si des signes nous laissaient à penser que nous allions vers un conflit majeur –, d'effectuer un effort de montée en puissance majeure », a fait valoir le général Lecointre.

« Mais, je le répète, nous n'en sommes pas là, nous n'imaginons pas aujourd'hui que cela puisse arriver », a-t-il assuré, au sujet de l'éventualité d'un « conflit majeur ». « Voilà ce que signifiait l'expression 'armée de temps de paix', que je ne reprendrai pas. Nous restons une armée de temps de crise, nous sommes attentifs à la brutalisation du monde, à ce qui peut se passer demain, mais aujourd'hui je n'ai pas de scénario qui permette de faire face à un conflit de masse », a conclu le CEMA sur ce point.

Cependant, devant la même commission parlementaire, le général Pascal Facon, le commandant du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement [CDEC], avait estimé, en septembre, que, « après des années marquées par des conflits asymétriques », il fallait « penser à nouveau à la perspective de conflits de haute intensité, tant dans le domaine de la doctrine, que dans celui de la préparation opérationnelle des forces. »

« Cette possible reprise des combats de haute intensité nous impose d'augmenter les durées de formation, de nous entraîner dans un environnement où la supériorité aérienne est contestée, de combattre dans une ambiance NRBC – nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique –, de mettre en œuvre des moyens de sauvegarde face à des moyens d'artillerie ennemis de plus en plus efficaces », avait expliqué le général Facon, pour qui il faudrait par conséquent « disposer d'une capacité à générer et à entretenir une masse, pour conserver une réserve permettant de prolonger une action ou de réagir à celle de l'adversaire. »

Par ailleurs, à propos de cette « brutalisassions du monde » qu'il a évoquée plusieurs fois lors de son audition, le général Lecointre a estimé que « l'utilité » du Service national universel [qui relève désormais de l'Éducation nationale, ndlr] serait « de mener une action de cohésion nationale et d'endurcissement, au sens où l'on redonnera du courage et des vertus héroïques à nos jeunes gens et où on leur fera prendre conscience que, dans le monde brutal qui s'annonce, […] il faudra des vertus de cohésion nationale et d'engagement personnel qui dépassent l'individualisme marquant la jeune génération, celle qui l'a précédée et peut-être la mienne aussi. »

Le général Lavigne s'inspire de la Royal Air Force pour envisager un programme de « cadets de l'Air »

Dans un rapport publié en décembre 2015, deux députés, à savoir Marianne Dubois et Joaquim Pueyo, proposèrent de supprimer la « Journée Défense Citoyenneté » [JDC] et de généraliser, à la place, le programme des « **cadets de la défense** » en s'inspirant des dispositifs en vigueur au Canada et au Royaume-Uni.

Ainsi, s'agissant du système canadien, environ 50.000 adolescents ont la possibilité d'intégrer le « Mouvement des cadets », organisé selon 3 branches (Aviation, Marine, Armée). Encadrés par 5.000 militaires, ces jeunes se voient proposer des activités en rapport avec le domaine qu'ils ont choisi, comme la navigation maritime, l'initiation à l'aéronautique, etc.

Finalement, la proposition des deux parlementaires ne fut pas retenue. Et le choix d'un « Service national universel », au sujet duquel il y a beaucoup de tâtonnements, a été validé. L'on n'avait donc plus entendu parler de ce programme de « cadets de la Défense » jusqu'à ce que le chef d'état-major de l'armée de l'Air [CEMAA], le général Philippe Lavigne, le mette à nouveau sur la table.

Après avoir rappelé, lors de sa première audition par les députés, que « l'engagement pour la jeunesse constitue un axe d'effort important et permanent de l'armée de l'Air, afin d'entretenir l'esprit de défense et de fortifier le lien armée-nation », le général Lavigne entend aller plus loin encore que les dispositifs issus du plan 'Égalité des chances', le service militaire volontaire et le brevet d'initiation aéronautique.

« Je crois cependant qu'il reste encore des pistes à explorer pour accompagner cette jeunesse, grâce à l'émerveillement que suscite l'aéronautique. Inspirons-nous, par exemple, de nos amis britanniques et des Royal Air Force Air Cadets », a en effet lancé le CEMAA.

Au Royaume-Uni, « chaque année, entre 30.000 et 50.000 jeunes d'une classe d'âge conduisent, dès l'âge de douze ans, des activités aéronautiques, de vol, sportives, et participent à des camps au sein Lavigne. Aussi, a-t'il continué, « je souhaite proposer une organisation inspirée de ce modèle, qui pourrait s'appuyer notamment sur des encadrants volontaires, dans leur temps d'engagement que prévoit la deuxième phase du service national universel. »

Évidemment, à l'heure où l'armée de l'Air a des soucis d'attractivité, le CEMAA ne perd « pas de vue que cette jeunesse constitue aussi une opportunité de recrutement. » Seulement, se pose la question de l'encadrement, alors que l'on manque d'aviateurs…

« Pourront s'impliquer des militaires d'active – leur nombre n'est pas extensible – des militaires de réserve et des personnes qui, à l'issue de leur SNU, souhaiteraient poursuivre leur engagement au service de la France. C'est du moins la proposition que je ferai. Ces personnes, dans la seconde phase du SNU, pourraient assurer un encadrement. Je proposerai donc l'organisation de cette seconde phase au service de nos cadets de l'air », a expliqué le général Lavigne, qui estime par ailleurs qu'il faudrait un « lien encore plus fort » avec « tous nos aéroclubs car toute ne peut être menée qu'au niveau local.»

Comme au temps de l'aviation du Populaire, il y a plus de 80 ans? Cela étant, il y a un aspect que le CEMAA n'a pas abordé : celui du financement d'un tel dispositif…

Le 11 novembre 2018, der des ders des commémorations de la Grande Guerre?

La fin du centenaire de la Première guerre mondiale va contraindre les acteurs du souvenir à s'adapter pour faire vivre cet héritage mémoriel.

Cent ans, stop ou encore? Après quatre années de commémorations intenses inaugurées par François Hollande en 2014, le centenaire de la Première guerre mondiale s'achève ce dimanche 11 novembre 2018, date anniversaire de l'armistice, sous la présidence d'Emmanuel Macron. Avec, en clôture, un programme digne d'une conférence internationale: 98 délégations étrangères invitées, 72 chefs d'État ou de gouvernement... le tout prolongé par un Forum pour la paix organisé à la Villette.

Créée en 2012 pour piloter cet immense chantier mémoriel, la mission du Centenaire peut, au-delà de cette conclusion diplomatique, savourer le succès populaire de ces célébrations hors-norme, de l'explosion du nombre de visiteurs sur le front de l'Ouest au déluge de parutions académiques et littéraires. Sans oublier la Grande Collecte qui a vu des milliers de Français déterrer leurs archives familiales pour y exhumer lettres, souvenirs et témoignages des héros anonymes du conflit.

En 2019, la panthéonisation annoncée par Emmanuel Macron de l'écrivain combattant Maurice Genevoix et, "à titre collectif", de "ceux et celles de 14", devrait

prolonger d'au moins un an l'élan formidable du souvenir de "l'armée victorieuse" de la Grande Guerre. Mais qu'adviendra-t-il une fois le souffle du centenaire retombé?

14-18 face au "syndrome du Bicentenaire"

Historiens et acteurs de la mémoire s'accordent sur ce point: les lendemains seront difficiles et probablement suivis d'une "dépression de la mémoire nationale" et d'un "affadissement de l'effort commémoratif", comme le résume l'historien Olivier Forcade, membre du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire, interrogé par Le HuffPost. Serge Barcellini, le président général du Souvenir Français, va jusqu'à mettre en garde contre le "syndrome du Bicentenaire" qui avait suivi le 200e anniversaire de la Révolution française.

"Après 1989, le faste des commémorations du Bicentenaire ont cédé la place à trente ans d'atonie du souvenir, avec une chute notable de l'intérêt des universitaires et des groupes scolaires. Voilà le risque qui menace la Grande guerre", met en garde ce contrôleur général des armées, historien de formation, dont l'association œuvre à l'entretien des tombes et monuments des conflits passés.

Les premières victimes de ce reflux d'intérêt pour 14-18 seront probablement les sites de mémoire rattachés à la Première guerre mondiale (musées, mémoriaux, monuments...) dont le nombre s'est encore accru en prévision ou dans le cadre des commémorations du centenaire. A titre d'exemple, le

-Pas-de-Calais compte à lui seul neuf musées ou structures consacrés exclusivement à la Grande Guerre, dont le Mémorial' 14-18 de Souchez et son "musée vivant 14-18", le mémorial de Vimy inauguré en avril 2018 ou encore la carrière de Wellington à Arras...

Dopées par la visibilité médiatique offerte tout au long de ces quatre années anniversaire, les destinations du Front de l'Ouest ont vu leur fréquentation exploser, portée notamment par le tourisme commémoratif en provenance de la Grande-Bretagne et du Commonwealth. Une aubaine qui devrait se tarir dans la foulée de la clôture du centenaire. "Ce qui nous préoccupe, c'est 2019 et 2020. Il faudrait que le centenaire ait réussi à atteindre un palier pour que l'atterrissage ne soit pas brutal", prévenait dès la fin 2017 le directeur général de la Mission du Centenaire, Joseph Zimet.

Pour sauver les centaines d'emplois créés par et pour le centenaire, les "permanents de la mémoire vont se livrer à une concurrence acharnée qui fera des victimes", prédit Serge Barcellini qui milite –pour l'instant en vain- pour que les sites du Front de l'Ouest rejoignent le Patrimoine mondial de l'Unesco.

Une inscription qui dope généralement le nombre de visiteurs.

Réinterroger la mémoire de la Grande guerre

D'autant que le reflux annoncé de l'intérêt pour la guerre de 14-18, une fois l'engouement médiatique et politique retombé, devrait se renforcer par l'éloignement du conflit dans le temps et par la disparition de ses derniers témoins vivants. Un mouvement inexorable qui a déjà commencé.

Si la Première guerre mondiale a, dès l'entre-deux-guerres, occupé une place de choix dans l'enseignement de l'histoire à l'école, cette part n'a de cesse de se réduire au fur et à mesure que de nouveaux chapitres contemporains lui ont succédé. La mort du dernier poilu français, Lazare Ponticelli, en 2008, avait convaincu le président Nicolas Sarkozy de faire du 11-Novembre "la date de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France".

Concurrencée par les stigmates des attentats terroristes qui ont ouvert le XXIe siècle, 14-18 est-elle pour autant condamnée à devenir une guerre comme les autres dans les manuels d'histoire? Ce serait oublier la spécificité du premier conflit mondial dans la mythologie républicaine et dans l'histoire de la nation française. "La mémoire de la Grande Guerre est une mémoire sociale et pas juste une mémoire combattante. L'émotion a migré du monument aux morts vers la généalogie familiale", rappelle Joseph Zimet dans Libération.

"Du Cantal à l'Alsace, 14-18 aimante la mémoire nationale. Par sa durée, par l'ampleur des dégâts

qu'elle a occasionné, elle habite le paysage civique, géographique et mental de notre pays et n'a pas d'autre équivalent dans l'histoire de France", résume l'historien Olivier Forcade, convaincu que la Grande guerre trouvera "d'autres ressorts mémoriels" pour continuer à exister dans les décennies à venir.

Un chemin du souvenir dont nul ne peut prédire la portée mais qui se déroulera probablement en marge des rites commémoratifs qui ont prévalu jusqu'alors. Les commémorations "sont mortelles si on ne les renouvelle pas", plaide dans un entretien à Télérama l'historien Rémi Dalisson en prenant l'exemple des célébrations du 14 juillet, fête nationale devenue synonyme de feux d'artifice et de concerts.

Au risque d'éclipser l'hommage aux morts et le "plus jamais ça" du 11-Novembre? Les polémiques nées du concert de Black M à Verdun ou encore de la chorégraphie imaginée devant l'ossuaire de Douaumont n'invitent pas à la prise de risque. Pour autant, insiste Rémi Dalisson, "il faut trouver de nouvelles formes et scénographies tout en conservant les temps forts (la minute de silence)".

"La cérémonie officielle a perdu sa force de transmission mémorielle. La course à la gerbe n'est plus l'avenir", reconnaît Serge Barcellini en misant sur la "micro-mémoire" généalogique et familiale et les innovations technologiques (comme la géo-localisation des tombes) pour entretenir le lien intime et national avec le conflit. Au-

delà des cycles de mémoire officiels, assure Olivier Forcade, "ce sont nos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants qui vont retisser et retravailler ce lien en interrogeant leurs racines et leurs héritages".

L'armée de Terre et la Gendarmerie nationale vont renforcer leurs « synergies » sur le territoire national

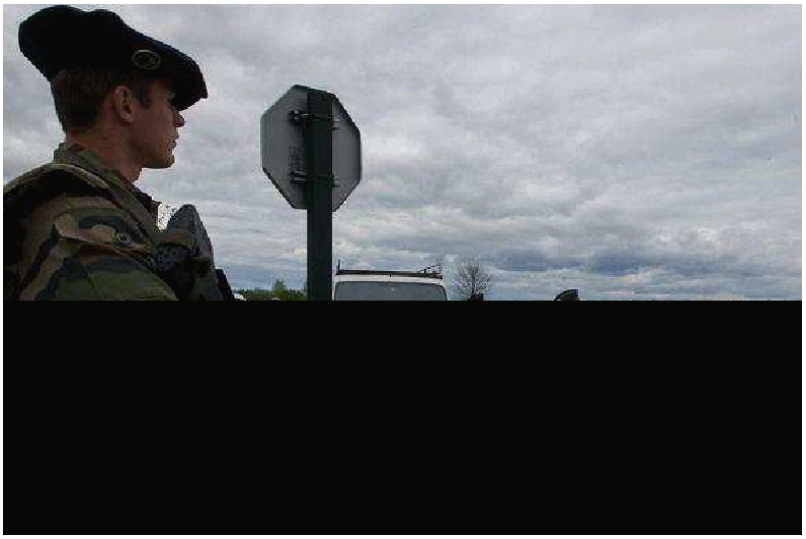

En avril 2016, une compagnie du 7e Bataillon de Chasseurs Alpins (BCA) fut sollicité pour participer à une expérimentation qui, appelée « Minerve », visait à voir comment un groupe de combat d'infanterie pouvait appuyer les gendarmes pour des missions de contrôle du territoire, dans le cadre de l'opération intérieure Sentinelle.

À l'époque, le directeur général de la Gendarmerie nationale, qui était le général Denis Favier, avait expliqué que les armées, « avec leur savoir-faire et leurs moyens » pouvaient « apporter une plus-value » pour le contrôle des flux et des frontières.

Au-delà de l'opération Sentinelle, l'armée de Terre et la gendarmerie coopèrent étroitement en Guyane, dans le cadre de la mission Harpie, menée contre l'orpaillage clandestin.

Mais il est question d'aller plus loin. Ainsi, le 22 mai, un accord de coopération a été signé pour renforcer « les synergies » entre l'armée de Terre et la Gendarmerie nationale.

En discussion depuis l'été 2017, cet accord comprend quatre axes, dont la « connaissance mutuelle, la formation, l'entraînement et le binômage d'unités ». En outre, il s'agit de « renforcer l'interopérabilité et l'efficacité opérationnelle dans le cadre des opérations conjointes sur le territoire national. »

Par ailleurs, l'armée de Terre et la Gendarmerie ont terminé la rédaction d'un mémento de procédures tactiques d'actions conjointes. Ce document doit notamment « stimuler » les initiatives en matière de «réflexion opérationnelle, de formation et d'entraînement » au niveau des échelons tactiques.

L'Armée de Terre recrute des sous-officiers récemment rendus à la vie civile

Au cours de ces trois dernières années, l'armée de Terre a recruté près de 46.000 soldats afin de pouvoir porter les effectifs de sa Force opérationnelle terrestre (FOT) à 77.000 hommes.
Et, en 2018 encore, elle devra trouver 13.000 recrues supplémentaires.
Cet effort en matière de recrutement concerne également les cadres de l'armée de Terre. Ainsi, l'École nationale des sous-officiers d'active [ENSOA] de Saint-Maixent, qui recrute par voie directe et semi-directe, a vu son activité augmenter significativement, au point qu'il lui a fallu réactiver son cinquième bataillon d'élèves, dissous en 2005.
Cela étant, l'armée de Terre fait face à deux problèmes. Le premier porte sur la qualité des dossiers de recrutement, laquelle « s'érode », selon le général Jean-Pierre Bosser, son chef d'état-major. « Pendant vingt ans, l'armée de terre n'était jamais descendue en dessous du ratio d'un dossier utile sur deux ; aujourd'hui, le ratio se situe à un dossier utile sur 1,8. Cela met en exergue la question de l'attractivité du métier des armes et de nos parcours professionnels », avait-il expliqué lors d'une audition à l'Assemblée nationale, en octobre dernier.

Un second problème est que l'armée de Terre est confrontée à des « seuils critiques en matière de compétences ».

Si ses effectifs sont suffisants, il n'en reste pas moins qu'il faut du temps pour former des cadres expérimentés. Le général Bosser avait ainsi estimé qu'il lui manquait « environ 3.000 sous officiers supérieurs ».
« La remontée en puissance prend du temps, et nécessite un schéma d'anticipation dans le domaine des ressources humaines. Rien ne sert d'avoir de nouveaux chars, si nous n'avons pas de militaires pour les piloter et les diriger », avait souligné le CEMAT, lors de la même audition parlementaire. D'où la politique de « réengagement » que vient de mettre en place l'armée de Terre, afin de « contribuer à la satisfaction globale de ses besoins en ressources humaines en volume et en qualité. »
En clair, il s'agit de permettre à des sous-officiers récemment rendus à la vie civile et disposant de « compétences recherchées » de « rempiler ».

« La conquête des qualifications est désormais un enjeu majeur des ressources humaines. Par cette campagne de recrutement, l'armée de Terre répond à cette problématique et participe à la réduction des déficits en sous-officiers supérieurs constatés dans certaines spécialités », explique le Sirpa Terre.
Cette « politique de réengagement » concerne exclusivement les sous-officiers qui ont quitté l'armée de Terre après la fin de leur contrat ou qui en ont démissionné « pour se reconvertir », à la condition qu'ils n'aient pas perdu leur aptitude et qu'ils ne cumulent pas 27 ans de service.

« Après réengagement, les sous-officiers récupèrent le grade qu'ils détenaient au moment de quitter le service et peuvent postuler à l'ensemble des examens ou concours ouverts à ses pairs », précise l'armée de Terre, qui ne dit cependant pas si une prime de « 'réengagement » (comme il existe une prime d'engagement) est prévue.

SOMMAIRE

EDITORIAL **page 02**

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2019 **pages 03-11**

RAPPORT post-AG DU VERIFICATEUR AUX COMPTES 2018 **page 12**

REMISE DE FANION A LA PREPARATION MILITAIRE MARINE **page 13**

COMMEMORATIONS DE L'ARMISTICE DE 1918 **pages 13-16**

HOMMAGE AU COLONEL ARANAUD BELTRAME **pages 16-17**

BIOGRAPHIE DU LIEUTENANT-COLONEL ANTONIO RAMOS **page 18**

LA JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE 2018 DANS LE GARD **pages 19-23**

Général Lecointre : « Aujourd'hui, je n'ai pas de scénario qui permette de faire face à un conflit de masse » **pages 24-25**

Le général Lavigne s'inspire de la Royal Air Force pour envisager un Programme de « cadets de l'Air » **pages 26-27**

Le 11 novembre 2018,
der des ders des commémorations de la Grande Guerre? **pages 27-29**

L'armée de Terre et la Gendarmerie nationale
vont renforcer leurs « synergies » sur le territoire national **page 30**

L'Armée de Terre recrute des sous-officiers
récemment rendus à la vie civile **page 31**

Bulletin semestriel de l'A.D.O.R.A.C. du Gard de mai 2019

7, Boulevard Etienne Saintenac – Nîmes / Courriel : adoracgard@orange.fr

Responsable de rédaction : Colonel (h) Chastel Jean-Marie

Responsable de publication : Lieutenant-colonel (h) Noegelen Jean-Marc